

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Dip-io YB MAX

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0018397-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0018397-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Dip-io YB MAX
INO Io Dip MAX
JOD DIP YB MAX
IodoDip YB MAX
Iodium Dip YB MAX
JodyDip YB MAX
Delta IoDip YB MAX

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	HYPRED SAS
	Adresse	55, boulevard Jules Verger 35803 DINARD France
Numéro de l'autorisation	EU-0018397-0000 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0018397-0002	
Date de l'autorisation	11/10/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	30/09/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	HYPRED SAS - KERSIA Group
Adresse du fabricant	55, Boulevard Jules Verger - BP10180 35803 DINARD France
Emplacement des sites de fabrication	HYPRED SAS - KERSIA Group - 55, Boulevard Jules Verger - BP10180 35803 DINARD France
	KERSIA POLSKA SP. Z O.O. NIEPRUSZEWO, KASZTANOWA 4 64320 Buk Pologne
	KERSIA IBERICA S.L Pol. Miguel Eguía C/Zarapuz s/n 31200 ESTELLA – NAVARRA Espagne
	KERSIA DEUTSCHLAND GmbH Marie-Curie-Straße 23 53332 Bornheim – Sechtem Allemagne
	HYPRED Italia s.r.l. - KERSIA Group - Strada Montodine-Gombito Loc. Cà Nova 26010 Ripalta Arpina CR Italie
	AG France S.A.S – KERSIA Group - Zone Industrielle Le Roineau 72500 VAAS France
	KERSIA DEUTSCHLAND GmbH - OBERBRÜHLSTRAÙE 16-18 87700 MEMMINGEN Allemagne
	KERSIA AUSTRIA GmbH - PFONGAUERSTRAÙE 17 5202 NEUMARKT AM WALLERSEE Autriche
	Kilco Holdings Ltd – KERSIA Group - Broomhouses 2 Industrial Estate, Old Glasgow Road DG11 2SD LOCKERBIE Royaume-Uni
	Kilco (International) Ltd – KERSIA Group - 1A Trench Road Mallusk, Newtownabbey BT36 4TY CO ANTRIM Irlande
	Medentech Ltd – KERSIA Group - Clonard Road Y35Y7WY WEXFORD Irlande

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	COSAYACH : SCM Cía. Cosayach Minera Negreiros, Rut. N°96.625.710-5
Adresse du fabricant	Terrenos de Elena S/N Huara, Región de Tarapacá Chili
Emplacement des sites de fabrication	Extrait de la miné à : S.C.M. Cía. Minera Negreiros, S.C.M. Cosayach Soledad. Rafiné à : S.C.M. Cía. Minera Negreiros. Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF MINERA SA
Adresse du fabricant	San martin 499 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Faena Lagunas KM. 1.722 Ruta A-5, Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	SOCIEDAD QUIMICA y MINERA SA
Adresse du fabricant	Los Militaers 4290 SANTIAGO DE CHILE Chili
Emplacement des sites de fabrication	Pedro de Valdivia (PV) Route B 180 Antofagasta Chili
	Nueva Victoria (NV) Route 5 North, Km 1925 Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ISE Chemicals Corporation
Adresse du fabricant	3-1, Kyobashi 1-Chome Chuo-ku Tokyo Japon
Emplacement des sites de fabrication	Shirasato Plant 3695 Kitaimaizumi, Oamishirasato City, Chiba Japon

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Nihon Tennen Gas Development Co., Ltd
Adresse du fabricant	661 Mobara 297-8550 Mobara City, Chiba Japon
Emplacement des sites de fabrication	Chiba Plant, 2508 Minami Hinata 299-4205 Shirako-Machi, Chosei-Gun, Chiba Japon

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
lode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,49
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthanediyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		4,993

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection.
Porter des vêtements de protection.
Porter un équipement de protection des yeux.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Use # 1.1 – Trempage manuel ou automatisé après la traite

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bacteria
Nom commun: bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Algae
Nom commun: algue
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage après la traite.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage
Description détaillée:

Désinfection des trayons par trempage manuel ou automatisé après la traite.

Récipient de trempage ou machine de trempage automatisée.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: - vaches et bufflonnes (3 à 10 ml : 5 ml recommandé) - brebis (1,5 à 5 ml : 1,5 ml recommandé) - chèvres (2,5 à 6 ml : 2,5 ml recommandé)
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Fréquence : 2 à 3 fois par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

BIDON PEHD 5, 10, 22 L

FÛT PEHD 60, 120, 220 L

CONTENEUR PEHD 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage avec le produit prêt à l'emploi.

Après la traite, appliquer le produit par trempage manuel ou automatique sur les trayons de l'animal, sur toute la longueur du trayon.

- vaches et bufflonnes (3 à 10 ml : 5 ml recommandé)

- brebis (1,5 à 5 ml : 1,5 ml recommandé)

- chèvres (2,5 à 6 ml : 2,5 ml recommandé)

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.

Répéter l'application, si nécessaire, après chaque traite.

Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des lunettes de protection.
S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

INDICATIONS DE PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau.

- En cas de contact avec les yeux :

SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste : obtenir un avis médical/consulter un médecin.

- En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels : elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important : Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le recueillir au moyen d'une pompe dans un réservoir de secours. Recueillir le déversement dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer. Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.
Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans dans les emballages PEHD
Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

6. Autres informations